

Inclusion des groupes marginalisés et exclus : Vers la réalisation d'un lobbying auprès des responsables du secteur de la sécurité

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 03 AVRIL 2023

1319

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Rapport 2022 sur les droits de l'homme au Mali

Le Mali et le département d'Etat américain à couteaux tirés



Vulgarisation de la nouvelle Constitution : Le CSIA invite les Mouvements signataires à lui apporter leur soutien



Projet de nouvelle Constitution : L'Adema-Pasj s'engage à faire une large diffusion



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

02 Avril
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

118

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

734 846 Vaccinations incomplètes

3 493 203 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 117

Guéris

32 288

Décès

743

dont 17 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.15



P.24



/ Une /



Rapport 2022 sur les droits de l'homme au Mali : Le Mali et le département d'Etat américain à couteaux tirés

P.5

/ Brèves /



20^e assemblée générale de l'ARTAO : Le Mali à la tête de l'institution de régulation

P.12

Le défi de la laïcité au Mali : Assimi Goita contre LIMAMA ?

P.12

Haut Conseil Pour l'Unité De l'Azawad (HCUA/CMA) : Idrissa Ag INTAGARASS se retire avec ses combattants

P.13

Vente de vignette à la mairie du district : Une tâche dévolue à la recette perception

P.13

/ Actualité /



Relance de la COMATEX-SA : Un ouf de soulagement pour les travailleurs !

P.15

Solidarité : Le gouvernement au secours des victimes de l'incendie de Bozola DAGA

P.16

Inclusion des groupes marginalisés et exclus : Vers la réalisation d'un lobbying auprès des responsables du secteur de la sécurité

P.17

L'IPU : La constance dans la recherche de la qualité

P.19

CAMM-BFK : Le projet de budget 2023 revu en baisse de 11,58%

P.20

/ Politique /



Vulgarisation de la nouvelle Constitution : Le CSIA invite les Mouvements signataires à lui apporter leur soutien

P.22

Projet de nouvelle Constitution : L'Adema-Pasj s'engage à faire une large diffusion

P.23

Stratégie de vulgarisation de l'avant-projet de constitution : Des membres du gouvernement s'approprient le contenu

P.24

/ Culture & société /



Opération Ramadan : Oumour dit Baroni Gamby offre des kits alimentaires aux nécessiteux

P.25

/ International /



Forum de Boao : Quelle thérapie pour "un monde incertain" ?

P.26

Burkina Faso : Changements à la tête de l'armée en « guerre » contre les djihadistes

P.27

Niger : Le président Bazoum nomme un nouveau chef des armées

P.28

/ Sport /



Kamory Doumbia : Un espoir du football africain

P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



Rapport 2022 sur les droits de l'homme au Mali

Le Mali et le département d'Etat américain à couteaux tirés

Le département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique a publié le 20 mars 2023 dernier son rapport relatif à la situation des droits de l'homme au Mali. Selon le gouvernement ce « rapport se borne à relater des allégations provenant d'autres rapports et sources d'informations, notamment de structures internationales dont la fiabilité reste à prouver et de média ou ONG notoirement partiaux et structurellement rattachés ». Le Gouvernement du Mali rejette les allégations de violation et d'atteintes aux droits de l'Homme sans fondement à lui attribuées.

Le gouvernement a tenu à faire des observations sur ledit rapport. Les pratiques des droits de l'Homme au Mali selon l'examen du Rapport du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique n'est pas reluisant.

Pour le gouvernement, « en observation générale, le rapport dresse un tableau visiblement unidirectionnel de la situation au Mali. A titre d'illustration, le rapport débute par un résumé analytique qui, dès sa première phrase, note que le Mali est «

dirigé par un Gouvernement non élu, suite au Coup d'Etat militaire de 2020 qui a bouleversé un système démocratique constitutionnel » ». Selon les autorités de la transition, ce rapport aurait été plus objectif en précisant que l'intervention des Forces militaires était le parachèvement, pacifique, sans aucune effusion de sang, d'une révolution politique et sociale populaire »

Respect de l'intégrité de la personne

Pour le gouvernement, « le rapport se borne à relater des allégations provenant d'autres rapports et sources d'informations, notamment de structures internationales dont la fiabilité reste à prouver et de média ou ONG notoirement partiaux et structurellement rattachés à des partenaires ouvertement hostiles au Mali. L'emploi du conditionnel en plusieurs endroits du rapport dénote du manque de certitude concernant les faits allégués. » Rappelons que certains de ces rapports ont

déjà fait l'objet d'observations de la part du Gouvernement du Mali. L'accent est mis sur les allégations d'exécutions arbitraires ou illégales des personnes civiles par les Forces de défense et de sécurité maliennes et leurs partenaires russes.

Pour les autorités de la transition, il est aisément vérifiable que tous les cas d'allégation de violations des droits de l'Homme (exécution, enlèvements, tortures, disparitions forcées), par les Forces armées maliennes (FAMa), sur le théâtre des opérations, lorsqu'elles sont fondées en leur principe, font systématiquement l'objet d'enquête par les tribunaux militaires. Les FAMa conduisent les opérations militaires de façon autonome. La présence d'instructeurs russes dans le pays s'inscrit dans le cadre de la coopération exemplaire, souligne les observations.

« **Le renforcement de la coopération avec la Russie s'est également manifesté par l'acquisition d'équipements destinés aux Forces de défense et de sécurité maliennes et appropriés à leurs besoins** », indique les autorités qui rappellent que toutes les missions FAMa sont accompagnées par une équipe prévôtale qui a pour rôle de prévenir, de constater et d'enquêter sur tous les faits relatifs aux violations des Droits humains. Sur la mort en mars 2022, à Moura de plusieurs centaines de civils souligné par le rapport et qui serait attribuée aux Forces de défense et de sécurité maliennes et aux « personnel militaire étranger », le Gouvernement

rappelle que cette opération a été menée sur la base de renseignements et d'informations précises, ce qui a permis aux FAMa d'engager du 27 au 31 mars 2022, une vaste opération militaire contre les groupes terroristes. Et concernant cette intervention à Moura, une enquête a été ouverte pour faire toute la lumière sur les allégations de violations des droits humains. « **L'intervention militaire des FAMa a été salutaire et a apporté la quiétude à la population. Parmi les morts, il n'y avait que des combattants terroristes et aucun ressortissant de Moura n'a perdu la vie pendant l'opération militaire, toutes les personnes interpellées ont été mises à la disposition de la Gendarmerie de Sevaré** ».

Cependant, le rapport du département américain lui-même, en dressant le contexte sécuritaire, reconnaît en substance que notre pays est envahi par des groupes extrémistes violents qui attaquent les populations civiles, les FAMa et la MINUSMA. « **Cet état de fait oblige les FAMa à exercer leur vocation qui est de défendre le Mali et ses populations dans le strict respect des droits de l'Homme** ».

Toutefois, le Gouvernement affirme être « **disposé à continuer à autoriser les visites d'observateurs et d'organisations des droits de l'Homme dans le respect de la réglementation en vigueur...** ».

Sur les arrestations ou détentions arbitraires, procès publics équitables, ingérence arbitraire

ou illégale dans la vie privée, la famille, le domicile ou la correspondance, abus liés au conflit: Le rapport mentionne que les organisations de défense des droits de l'Homme ont fait état de plusieurs cas d'allégations d'arrestations et de détentions arbitraires par les forces de sécurité maliennes, les groupes armés et les groupes terroristes souvent à la suite d'attaques, de bandits ou de terroristes et qui visaient des membres de certaines ethnies soupçonnées d'avoir perpétré les attentats. Sur ce point, le gouvernement précise que les Forces de sécurité maliennes agissent en parfaite adéquation avec la justice en matière d'arrestation ou de détention.

Violations des droits de l'Homme des communautés peules, touarègues et arabes.

Sur le fait qu'il y aurait des abus liés au conflit, le rapport évoque une augmentation des attaques dans le centre du pays, ainsi que des attaques ciblées et aveugles contre la population civile, à la suite du retrait de certaines forces internationales. Il indique par ailleurs que la plupart des violations des droits de l'Homme commises par l'Armée malienne semblaient viser des individus peules, touarègues et arabes. Selon le gouvernement, les Forces Armées et de Sécurité maliennes agissent avec professionnalisme lors des opérations sur le terrain. Les cas d'abus sont aussitôt pris en charge par les autorités judiciaires compétentes.

« **Il est aussi important de noter qu'il n'existe pas de problème ethnique au Mali. Les composantes ethniques vivent en harmonie depuis des siècles. Toute chose qui constitue le socle de la nation malienne.** » L'Armée malienne, républicaine et professionnelle est multiethnique, et, à ce titre réunit en son sein toutes les ethnies du Mali, y compris celles qui sont citées dans le rapport.

Respect des libertés publiques

En ce qui concerne les libertés d'expression, de réunion, de religion, de mouvement, la protection des réfugiés, le statut et le traitement des personnes déplacées internes, le rapport s'appuie sur celui de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'Homme au Mali, qui





a exprimé son inquiétude sur le rétrécissement de l'espace civique et du débat démocratique. Il est fait cas des arrestations et des restrictions vis-à-vis de la presse et d'autres médias. Le gouvernement rappelle que la liberté d'expression et la liberté d'opinion sont des droits constitutionnels garantis au Mali. **« En revanche, tous les acteurs politiques poursuivis par la justice malienne sont soupçonnés d'avoir dévié de la liberté d'expression, de la liberté d'opinion et de la courtoisie que doit revêtir le débat politique pour s'adonner à de véritables injures obscènes, des propos subversifs et tendancieux visant à nuire à la personne même de leur cible, tant dans son honneur que dans sa dignité. »**

D'ores et déjà, les deux circulaires ont porté leur effet, dans la mesure où, d'une part, elles ont été assez dissuasives, car de moins en moins de cas de manifestations violentes d'esclavage sont signalés et d'autre part, des poursuites ont été engagées pour des cas déjà commis et de lourdes condamnations prononcées : la disponibilité d'un avant-projet de loi spécifique de répression contre l'esclavage sous toutes ses formes, conformément aux engagements internationaux du Mali; la tenue d'une session spéciale de la Cour d'assises à Kayes en mars 2023 qui a jugé près de 100 personnes et enfin, l'élaboration, sous l'égide du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, d'un Guide d'informations sur les bonnes pratiques liées à l'esclavage hérédi-

taire, dans le cadre d'un partenariat entre l'Institut National de Formation Judiciaire et le Programme de l'Initiative pour l'état de droit de l'Association du Barreau américain (ABA-ROLI) au Mali.

Droits des enfants

Le rapport met l'accent sur l'utilisation des enfants soldats par les FAMA, de mars 2021 à mars 2022. Par rapport au recrutement et l'utilisation d'enfants, le Gouvernement a publié une Circulaire interministérielle en date de février 2013, relative à la prévention, la protection et le retour des enfants associés aux forces ou aux groupes armés. **« L'Armée malienne n'a jamais recruté ni utilisé d'enfants soldats. »**

Le rapport évoque à plusieurs endroits la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Le même rapport indique que selon les organisations de défense des droits de l'Homme, les responsables gouvernementaux et militaires n'ont généralement pas été transparents ou coopératifs aux appels à enquêter et à poursuivre les présumés auteurs de violations des droits de l'Homme commises par les forces de sécurité.

Pour le gouvernement, les procédures judiciaires obéissent à des règles et principes qui visent notamment à protéger les présumés coupables d'infractions et les acteurs de la justice. En raison des principes de la séparation des pouvoirs, de la présomption d'innocence et du devoir de réserve en matière d'instruction, il est important de laisser la justice suivre son cours.

cence et du devoir de réserve en matière d'instruction, il est important de laisser la justice suivre son cours.

Discrimination et abus sociaux

Sur les questions de droits des femmes, le rapport mentionne qu'il existe très peu de cas de viol devant la Justice et que la violence domestique est très répandue dans notre pays. Il est également fait cas de mutilation génitale féminine, de harcèlement sexuel et violation d'un ensemble des droits des femmes.

La lutte contre les violences basées sur le genre passe nécessairement par des réformes juridiques et judiciaires en vue d'aider les professionnels de la Justice à relever un certain nombre de défis en la matière. C'est dans ce cadre que le Gouvernement a initié un vaste chantier de réformes concernant d'une part, la révision du Code pénal, du Code de procédure pénale, l'élaboration d'une Politique pénale et pénitentiaire, d'autre part, la mise en œuvre de la nouvelle carte judiciaire qui prendra en compte l'accès de la Justice aux justiciables et surtout à ceux dont les droits ont été violés y compris les femmes et filles victimes/survivantes, indiquent les observations du gouvernement.

Selon le gouvernement, des réformes sont en cours, telles que la relecture du Code pénal pour prendre en compte certaines infractions liées aux violences faites aux femmes et aux filles. **« A ce niveau, il faut faire une distinction entre propos, politiquement tolérés et propos tendancieux, injurieux, contraires aux exigences de la démocratie, de l'Etat de droit et de nos valeurs sociales et tombent, ainsi sous le coup du droit commun en la matière. »**

Les poursuites judiciaires engagées contre certains activistes ou bloggeurs sont intervenues dans le même sens.

Par ailleurs, le rapport note à l'actif du Gouvernement la bonne coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), les efforts dans le cadre de l'offre de naturalisations aux réfugiés mauritaniens, ainsi que le retour volontaire de réfugiés du Burkina Faso, du Niger et de la Mauritanie. Le rapport fait cas de 422 620 personnes déplacées à l'intérieur du pays à la date du 31 août, en citant le HCR.

Liberté de participer au processus électoral

Dans cette partie, le rapport fait mention du processus ayant conduit à la transition, au rôle joué par la Cour Constitutionnelle lors des élections législatives de 2020, à la participation des femmes à la vie politique.

Aucune élection n'a été organisée en République du Mali pendant l'année de référence du rapport. Toutefois, la Constitution du Mali et les textes subséquents garantissent au citoyen la liberté de choisir leurs gouvernants lors des élections libres, crédibles et transparentes.

Cependant, le gouvernement a en perspective, les réformes politiques et institutionnelles en cours, notamment l'adoption consensuelle et dans une démarche participative de la loi électorale comportant des innovations majeures, qui contribueront à garantir et à renforcer la participation des citoyens au processus électoral. S'agissant de la non-participation de personnes « LGBTQI+ » à des partis politiques ou aux services publics, il est regrettable que le rapport tente d'introduire dans la sphère politique et administrative nationale une question qui ne répond à l'aspiration ni aux valeurs d'aucune frange de la population malienne.

Corruption et manque de transparence du Gouvernement

En ce qui concerne les procédures judiciaires en cours dans le domaine de la lutte contre la corruption au Mali. Les autorités de la Transition accordent une place importante à cette lutte et ne ménagent aucun effort à cet effet. Pour montrer sa détermination, parallèlement à la relecture en cours de certains textes majeurs, le gouvernement a procédé à la création d'un Pôle national économique et financier et d'une Agence de recouvrement et de gestion des avoirs criminels, organe essentiel dans le dispositif institutionnel de lutte contre la corruption.

Enquêtes sur les violations présumées des droits de l'Homme

Au Mali, le Code des personnes et de la famille interdit toute union entre deux personnes de même sexe; n'autorise le mariage qu'entre deux personnes de sexe opposé. Par ailleurs,

le Code pénal qualifie d'attentat à la pudeur tout comportement attentatoire aux bonnes mœurs: par conséquent, un tel comportement est puni par la loi. Le rapport indique que peu d'efforts ont été faits en faveur des personnes handicapées. Alors que selon le gouvernement, beaucoup d'efforts ont été consentis ces dernières années en matière de protection et d'insertion socio-professionnelle des personnes handicapées.

Droits des travailleurs

Liberté d'association et droit à la négociation collective, interdiction du travail forcé ou obligatoire, du travail des enfants, discrimination en matière d'emploi et de profession, conditions de travail acceptables. Sur cet aspect, les autorités compétentes, à savoir les juridictions nationales et les services d'inspection du travail sont régulièrement sensibilisés sur la question du travail forcé à travers des sessions de formation. Les autorités ont mené des actions de sensibilisation et de prévention sur le travail forcé ou obligatoire. En matière de lutte contre le travail des enfants, le gouvernement du Mali est à son 2ème plan d'action national pour l'élimination du travail des enfants, notamment les pires formes (PANETEM 2023-2027).

Durant l'année 2022, 7587 enfants (filles et garçons) victimes de pire forme de travail des enfants ont été identifiés. Parmi cet effectif 7547 ont été retirés et 7530 ont été réinsérés par le biais de la scolarisation ou apprentis-

sage professionnel.

Pour la discrimination en matière d'emploi et de profession, au Mali, il n'existe aucune discrimination fondée sur le sexe en matière d'accès à l'emploi et à la formation professionnelle.

Le Code du travail malien a intégré les dispositions desdites Conventions. Ainsi, un salaire minimal est fixé par le Code du travail pour le secteur privé et pour le secteur public la grille et la valeur indiciaire ont été modifiées pour prendre en compte les disparités.

Le salaire est protégé au Mali contre tout abus à travers des mesures contenues dans la loi N°2017-057/AN-RM du 06 novembre 2017 portant modification de la grille indiciaire et d'autres textes. Au Mali, toute violation de cette disposition est systématiquement sanctionnée.

Pour finir, le Gouvernement du Mali rejette les allégations de violation et d'atteintes aux droits de l'Homme sans fondement à lui attribuées. Selon les autorités, ces allégations, proviennent le plus souvent d'autres sources et sont très tendancieuses, non recoupées.

Pour le rapport, le rapport aurait pu mettre plus d'accent sur le contexte de guerre asymétrique que mène le Mali depuis plus d'une décennie, ainsi que sur les énormes efforts faits par le Gouvernement dans le cadre de la promotion et la protection des droits de l'Homme sur toute l'étendue du territoire.

■ Binadjan Doumbia



Baba Dakono



On dirait qu'en France - il faut beaucoup pour arriver à faire "outrage" au chef de l'État. Mais bon on pourrait toujours "revenir en arrière" au cas où!



Nouhoum Koné



J'ai appris dans la vie que même la personne la plus proche de toi peut te détruire.



Seydou Oumar Traoré
9 min · 🌐

Il n'y a presque pas de coupure depuis une semaine mais les crieur publics n'en parlent pas.. Horonya bèmi? 😂

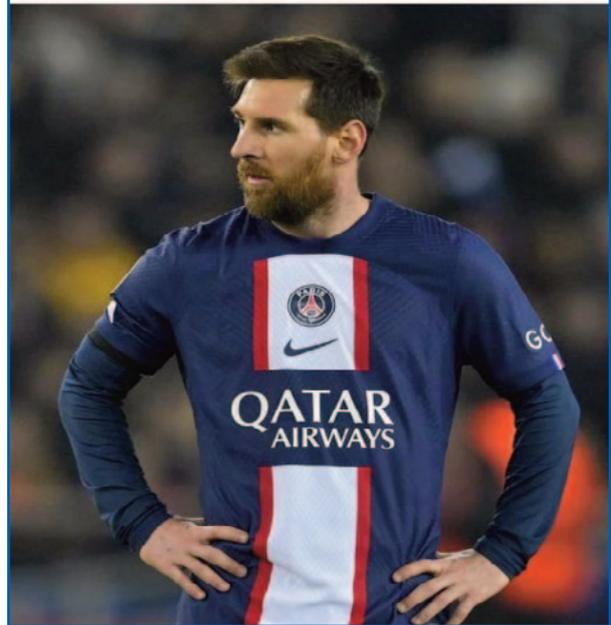


Le Meilleur du Football

23 m · 🌐

INCROYABLE ! Léo Messi a été HUÉ par les supporters du PSG lors de l'annonce de la composition d'équipe ! 🤯

L'aventure de Messi au PSG est plus que jamais sur la fin 😞



Diallo Fatoumata



ALLAH KAMA AYEZ PITIÉ DU MALI. SOYONS DES PATRIOTES UNIS FACE A NOS ENNEMIS COMMUNS

MALI TV



NÉCROLOGIE: La maman du Général Elhadj AG GAMOU est décédée ce dimanche 02 avril 2023 à Bamako. Paix à son âme

Del fro



Le cnsr et l'armée sa fait deux oka famou.

MALI KANU



URGENT : Vladlen Tatarsky , blogueur militaire et reporter , est mort ce dimanche dans l' explosion dans un café de Saint-Petersbourg , rapportent les médias russes



Fatoumata Yaranangoré



Ce jeune homme a créé un système qui permet de transformer les déchets provenant de vos toilettes et autres déchets liquides en gaz de cuisine. Une fois ce système installé dans votre maison, vous n'aurez plus jamais besoin d'acheter le gaz.
IL VOUS DEMANDE PARDON, DE RENDRE SON TRAVAIL VIRAL SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !
 C'est une vraie révolution



KONATE Malick



La Russie prend la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU pour un mois (du 01 au 30 avril). N.B : Une occasion en or que notre pays peut saisir pour exposer ses preuves avec l'aide de notre partenaire en

convoquant une session extraordinaire pour cela. Notre partenaire stratégique et sincère pourra nous faire cela avant la fin de sa présidence. #Bèki_Takè #Mali #France



Larmes des pauvres



#Sahel #Soum Selon plusieurs sources au sein des RS #Burkina-bé, des frappes aériennes ont visé la position du groupe #Ansarul_islam (filiale du #JNIM) ce vendredi 31 mars près de #Nassoumbou.

Wassim Nasr



À l'adresse des confrères qui seront amené à mentionner la coupure de @FRANCE24 au #BurkinaFaso en se basant sur la dépêche @AFP

Il ne s'agit pas de 15 questions, mais de 17, les réponses étaient sous forme d'audio. @France24 n'a rien diffusé à part 20sec qui ont fait office de preuve. J'ai contextualisé, analysé et contredit, notamment au sujet du #BurkinaFaso et de la responsabilité à Solhan cc @AFP

DIRPA



L'État-major général des Armées communique:

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES
 ETAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES
 DIRECTION DE L'INFORMATION ET DES
 RELATIONS PUBLIQUES DES ARMÉES

N° 104 /DIRPA/DMS
 Cit :
 Dakar, le 31 MAR. 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans un Communiqué publié ce vendredi 31 mars 2023, il est fait mention de concertations entre acteurs politiques et gradés des Forces de Défense et de sécurité.

L'Etat-major général des Armées invite les acteurs politiques de tous bords et la société civile à tenir l'Armée nationale hors du débat politique pour l'intérêt de la Nation. Cette dernière entend garder sa posture républicaine et se consacrer à ses missions régaliennes.

Le colonel Moussa KOULIBALY,
 Directeur de l'information et des
 Relations publiques des Armées

(Signature)



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

20^e assemblée générale de l'ARTAO : Le Mali à la tête de l'institution de régulation



Mardi dernier, s'est tenue la 20^e Assemblée générale des régulateurs de télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO). Cette cérémonie qui a regroupé l'ensemble des acteurs de la Tic de l'Afrique de l'Ouest a permis au Mali de prendre de l'institution.

Après la Guinée Conakry qui a abrité la 19^e Assemblée générale de l'ARTAO l'année dernière, cette année c'est le tour de Bamako d'abriter la 20^e Assemblée générale des régulateurs de télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO) sous le leadership de l'Autorité malienne de régulation des télécommunications, des technologies de l'information et de la Communication et des postes (AMRTP).

Cette Assemblée générale de l'ARTAO qui se tient tous les ans, permet aux acteurs des Tic de l'Afrique de l'Ouest de jeter un regard rétrospectif sur toutes les actions entreprises mais aussi les efforts consentis par les organes de l'ARTAO sur une année donnée.

L'étape de Bamako qui a duré deux jours est révélatrice car elle a été l'occasion, pour les Etats membres de cette grande institution de régulation des Tic, de renouveler le bureau du comité exécutif et de donner de nouvelle orientation à travers l'adoption du budget et plan stratégique.

Durant les concertations à Bamako, les participants ont mis à jour les points d'action de la 19^e session générale et la mise en œuvre d'itinérance régionale et la passation de la présidence tournante au Mali par la Guinée-Conakry.

Dans son discours le président de l'AMRPT, Saïdou Pona Sankaré, a noté que grâce à l'ARTAO, les recettes téléphoniques, qui représentaient plus 90 % des recettes dans les années 2015 ont considérablement baissé ainsi que le coût du prix de la Data Internet.

"Du trafic téléphonique, la croissance du trafic Data, l'évolution relative des prix de la minute et du méga octet (Mo) ont permis la baisse des coûts réseaux vers des réseaux tout IP et cela pour le bonheur de nos populations et les Etats de la Cédéao. Une minute WhatsApp coûte de 10 à 100 fois moins chère qu'une minute téléphonique et que le Mo n'a pas cessé de baisser depuis des années", a souligné le président AMRTP.

Le défi de la laïcité au Mali : Assimi Goïta contre LIMAMA ?



Le chef de la junte militaire malienne, le colonel Assimi Goïta, affiche une grande détermination quant à la dont le doit être soumis à un . Malgré les désaccords, il reste ferme dans ses positions, comme en témoigne son maintien de la laïcité dans la nouvelle constitution qu'il a déjà validée, malgré l'opposition de la ligue des et érudits du mali (LIMAMA) qui s'est ajoutée aux à la nouvelle constitution.

LIMAMA, qui estime que le Mali compte plus de 90% de , demande que ce fait majoritaire soit pris en compte dans la constitution en remplaçant la laïcité par la multi confessionnalité, qu'elle comme un fondement incontournable de la démocratie. Cependant, de nombreux observateurs estiment que le retrait de la laïcité de la constitution pourrait être préjudiciable à la paix, car cela pourrait ouvrir la voie à des conflits.

Malgré les appels des Imams et Érudits à voter contre la constitutionnelle, le président de la transition a validé le document de la nouvelle constitution, et le référendum a été reporté à une date . La question demeure de savoir quelle démarche sera pour ramener cette importante couche de la société à la raison. Au-delà de la campagne de vulgarisation du document, il est crucial que les de la transition parviennent à apaiser les et à trouver un compromis qui respecte les valeurs démocratiques tout en garantissant la et la paix dans le pays.

MLS / Source : Bamada.net

Le secrétaire général du ministère de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'administration, Alkaïdi Amar Touré, qui a représenté le ministre n'a pas manqué d'inviter les régulateurs à tout mettre en œuvre pour plus de service de qualité pour le bonheur des populations.

Rappelons que l'ARTAO a été lancée officiellement en novembre 2002 à Bamako pour harmoniser le cadre politique et réglementaire des télécommunications en Afrique de l'Ouest.

Ousmane Mahamane / Fatty Maïga (stagiaire)

Source : Mali Tribune

Haut Conseil Pour l'Unité De l'Azawad (HCUA/CMA) : Idrissa Ag INTAGARASS se retire avec ses combattants



Dans une note rendue publique le 2 Avril 2023, le Chef de Poste du Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad, dans la Coordination des Mouvements de l'Azawad (HCUA/CMA), Idrissa Ag INTAGARASS a informé l'opinion nationale ainsi que l'ensemble des partenaires de l' Accord d' Alger de sa démission ainsi que celle de tous ses combattants du HCUA et de ses instances.

Selon les informations reçues, cette décision participe du souci des populations ainsi que des combattants à s'inscrire dans les efforts du gouvernement de la transition et des acteurs de la paix à parachever la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation (APR) . Aussi, elle vise à instaurer un climat de paix de Cohésion Sociale et de vivre ensemble entre toutes les différentes communautés. « Cette démission participe aussi d'un souci de cohérence avec les attentes de nos communautés mais aussi des orientations du gouverne-



ment et de la majorité des acteurs du processus » a précisé Idrissa Ag INTAGARASS ancien chef de poste HCUA/CMA de la commune rurale de Raz Elma dans la note publiée. Avant de réitérer l'engagement sincère et sans faille de l'ensemble des acteurs de l'APR pour la mise en œuvre diligente de l'Accord.

Lire en encadré la déclaration de démission ci dessus

Siguéta Salimata DEMBELE

Vente de vignette à la mairie du district : Une tâche dévolue à la recette perception

Nombreux sont les maliens qui ont une idée confuse en ce qui concerne la situation de vente de la vignette par la mairie du district de Bamako. Quand est-il de la situation de cette importante somme récoltée à la suite de la vente ?

Selon les informations reçues en interne de l'hôtel de la ville de Bamako, seule la recette perception s'occupe de la vente des vignettes et la seule en mesure de faire un compte rendu sur l'état de vente, mais visiblement les choses ne semblent pas se passer ainsi. En effet, la direction des finances et du matériel lance la commande à partir du besoin exprimé par la recette perception pour la vignette. Ensuite la commande de vignettes est remise à la recette perception pour la vente. Elle est la seule (recette perception) qui s'occupe de la vente. Ce qui laisse à croire que s'il y a à rendre comptes de la vente à la di-



rection des finances et du matériel de la mairie du District de Bamako, la tâche reviendra à la recette perception.

Il nous est revenu de constater que ladite tâche n'est pour le moment le souci de la recette perception de la mairie du district. Affaire à suivre.

Ibrahima Ndiaye / Source : Mali Tribune



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?

Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.

Article 25 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 26 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

Article 27 : Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de

la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 28 : Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

Article 29 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

Article 30 : Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

Relance de la COMATEX-SA : Un ouf de soulagement pour les travailleurs !

En vue de la relance des activités de la compagnie malienne de textiles (COMATEX-SA) les autorités de la transition multiplient les initiatives. C'est dans ce cadre que le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed, les travailleurs de la société ont pris part à cette rencontre, avec le gouverneur de la Région de Ségou, le Contrôleur général de Police, Alassane Traoré, le maire de la Commune urbaine, Nouhoum Diarra, les autorités politiques et administratives de la ville. Cette rencontre visait à partager avec ses interlocuteurs, les dispositions prises par le gouvernement du Mali et celles en cours pour la relance des activités de la COMATEX-SA et de valoriser le coton malien.



Le chronogramme de relance des activités de la compagnie malienne de textiles était au centre de cette rencontre qui est la manifestation de la volonté à insuffler une nouvelle dynamique à la société. Le chronogramme de relance de la COMATEX, les dates de démarrage de l'usine etc. ont été portés à la connaissance des travailleurs de la COMATEX-SA. C'est la 2ème rencontre du genre depuis l'annonce de la reprise des activités de la COMATEX-SA.

Très engagé et déterminé, le ministre de l'Industrie et du Commerce Mahmoud Ould Mohamed, a fait savoir que le gouvernement a inscrit dans ses priorités la relance de la COMATEX-SA. Il a saisi cette occasion pour partager avec les représentants des travailleurs, le plan de reprise des activités. La passation de services entre la nouvelle direction générale de la COMATEX et la partie chinoise, aura lieu le 4 avril prochain. Le premier Conseil

d'administration de la société est prévu pour le 17 avril 2023 », a-t-il annoncé officiellement avant d'introduire le nouveau Directeur général de la société.

Issa Sangaré, s'est réjoui de cette visite du ministre de l'Industrie et du Commerce qui a été l'occasion de réaffirmer une fois de plus, la volonté et la ferme détermination du Président de la Transition, Assimi Goita, d'accompagner la relance de la Compagnie.

Satisfecit partagé par le représentant des travailleurs de la COMATEX-SA, Abdoulaye Diakité qui a laissé entendre que cette rencontre mémorable restera gravée dans les annales de l'histoire de la société. Sans détour, il a invité ses camarades à taire tous les différends, et à se remettre au travail.

Pour une meilleure coordination des activités en cours, il a sollicité un appui financier des autorités de la transition, pour faire face aux dépenses du mois de Ramadan, conformément

aux termes du concordat. « **Nous les travailleurs de la COMATEX, nous donnerons le meilleur de nous-même pour le redémarrage de notre société** », a-t-il indiqué.

Le représentant de l'exécutif dans la région de Ségou a salué le plan de relance dévoilé par le ministre de l'Industrie et du Commerce. Il a invité les travailleurs de la société à faire bloc derrière le nouveau Directeur général, Issa Sangaré, afin que la Compagnie Malienne des Textiles, retrouve son lustre d'antan.

Toute la population de la cité des Balanzans fonde beaucoup d'espoir pour la relance de la COMATEX qui fait partie des revendications de la région de Ségou. La rencontre a pris fin par des prières pour le retour de la paix dans notre pays.

■ Ibrahim Sanogo

Solidarité : Le gouvernement au secours des victimes de l'incendie de Bozola DAGA

Le ministre du développement Rural, Modibo Keita a présidé le vendredi 31 mars 2023, la cérémonie de remise de vivres aux victimes de l'Incendie du campement des Bozos à N'golonina dans la cour de la direction régionale des services vétérinaires. C'était en présence du ministre délégué auprès du ministre du Développement Rural, chargé de l'Elevage et de la Pêche, Youba Ba et du Ministre commissaire à la sécurité alimentaire Redouwane Ag Mohamed Ali, du maire de la commune II du district de Bamako, du président du PANEPAM, Abdoulaye Kontao des représentants des organisations professionnelles du sous-secteur de la Pêche et de l'aquaculture de Bamako, des directeurs centraux du ministère du Développement Rural.



Dans le souci d'atténuer la souffrance des populations, victimes d'incendie dans le campement des Bozos à N'golonina le 12 février 2023, le gouvernement de transition a décidé de venir à leur secours en leur offrant gracieusement 20 tonnes de vivres. Ce geste humanitaire participe de la volonté des hautes autorités du pays à être toujours au chevet des populations en situation difficile. Il faut noter que cet incendie a fait plus beaucoup de dégâts dont des pertes en vies humaines.

Le maire de la Commune II Cheick Abba Niaré s'est réjoui de la promptitude du gouvernement à secourir les victimes et leurs parents. Selon lui, plusieurs ménages ont été touchés par cet incendie qui a tout ravagé sur son passage. Il a fait savoir qu'il n'est pas surpris de ce signe de solidarité et d'empathie car le gouvernement de Transition est engagé pour restaurer

l'honneur et la dignité des maliens.

Très satisfait de présider cette cérémonie, le ministre du Développement Rural, Modibo Keita, en a profité pour expliquer que cette solidarité gouvernementale s'inscrit dans le cadre des 3 principes du Président de la transition, à savoir le bien-être de nos populations, le respect de la souveraineté du Mali et du choix de nos partenaires stratégiques. Il a remercié le ministre commissaire à la sécurité alimentaire pour son accompagnement afin de soulager tant soit peu la souffrance des sinistrés du campement des Bozos à N'golonina. Au nom du gouvernement et de tout le peuple malien, le Ministre Modibo Keita, a prié pour le repos éternel des disparus.

Pour sa part, le ministre Commissaire à la sécurité alimentaire, Redouwane Ag Mohamed Ali, a souligné que le Président de la transition, le colonel Assimi Goita est attentif à

toutes les souffrances de la population. « **Nous remettons en son nom 20 tonnes de céréales suite à l'incendie du campement des Bozos de N'golonina. Quand nous avons été alertés par le Ministre du développement rural, nous avons dépêché une mission pour mener une évaluation, et cette évaluation a estimé les besoins en céréales que nous nous avons offerts** », a-t-il déclaré.

La cérémonie a pris fin par la remise symbolique des vivres aux représentants des victimes. Les bénéficiaires ont salué les autorités de la transition avant de les rassurer qu'ils en feront bon usage. En avant pour la solidarité malienne !

■ Ibrahim Sanogo

Inclusion des groupes marginalisés et exclus : Vers la réalisation d'un lobbying auprès des responsables du secteur de la sécurité

Le gouverneur du district a présidé le vendredi 29 mars 2023, les travaux de la session de réalisation d'un lobbying stratégique auprès des responsables du secteur de la sécurité pour l'inclusion des groupes marginalisés et exclus. Elle s'inscrit dans le cadre du programme Just-Future intitulé : « L'Amélioration de l'accessibilité, de la réactivité et de la recevabilité des institutions de sécurité et de justice, et processus de prise de décision politique et de paix inclusif ». L'Objectif général est de Planifier et initier une action de lobby stratégique pour l'inclusion des groupes marginalisés et exclus dans les dynamiques de gouvernance aux échelles nationale, régionale et locale.



Le programme Just-Future a été lancé officiellement au Mali le 1er juillet 2021 au cours d'une cérémonie solennelle sous l'égide de la primature. WANEP-Mali a été responsabilisé pour la mise en œuvre des activités dans la région de Mopti à la suite d'une réunion du Comité de Pilotage national du programme. Il travaille depuis en coordination avec l'ONG CAD-Mali, une organisation membre qualifiée du réseau WANEP au Mali. Dans le souci d'atteindre les objectifs escomptés, la stratégie de mise en œuvre du programme s'articule autour de l'établissement d'un partenariat de changement social dynamique, inclusif et adaptatif avec les OSC, les

OCB, les mouvements sociaux et les groupes d'activistes informels dans des contextes fragiles (les « parties prenantes principales » du programme), en utilisant deux stratégies principales d'intervention : Renforcement des capacités des OSC, des OCB, des mouvements sociaux et des groupes d'activistes informels conformément à un programme d'apprentissage mutuel commun liant tous les partenaires du programme, renforçant les capacités, la coopération et l'action de ces derniers acteurs pour mener des recherches, dialoguer avec les institutions de sécurité et de justice et influencer les institutions de sé-

curité, de justice et d'autres détenteurs d'obligations et détenteurs du pouvoir, et travailler directement avec les prestataires des services de sécurité et de justice pour améliorer la réactivité et la redevabilité envers les groupes les plus exclus. Plaidoyer et influence organisés autour de stratégies dans chaque pays et à chaque niveau, sur la base d'une solide collecte de données, de recherches et de preuves; opérationnaliser le pouvoir compensateur et le rôle de courtier des parties prenantes principales, ainsi que leur capacité à favoriser un dialogue et une collaboration inclusifs; chercher à sauvegarder, élargir et récupérer l'espace civique; et influencer les détenteurs

d'obligations de l'État et les détenteurs du pouvoir par des conseils techniques et un soutien aux champions internes. La mise en œuvre de ces stratégies d'intervention sera adaptée et coordonnée aux échelles nationales, régionales et mondiales au cours de la période 2021-25.

La première année a consisté à introduire le projet auprès des autorités, des organisations communautaires de base, personnes vulnérable et exclus pour une meilleure appropriation. Ensuite, la seconde année a porté sur l'évaluation des capacités des acteurs clés ; l'identification des alliés ; les ateliers d'information et de sensibilisation sur l'importance de la prise en compte des femmes et jeunes dans les dynamiques (réflexions et actions) en lien avec la gouvernance du secteur de la sécurité ; et en dernier lieu le renforcement des capacités des acteurs sur plusieurs thématique dont le rôle de la société civile dans la gouvernance du secteur de la sécurité, le plaidoyer, le lobbying et des dialogues multi-acteurs sur les dynamiques sécuritaires. La présente consiste à capitaliser les résultats des deux premières années et aider les acteurs clés à initier des actions de lobbying stratégique à l'endroit des responsables du secteur de la sécurité pour l'institutionnalisation d'une gouvernance plus inclusive et participative du secteur de la sécurité. C'est dans cette perspective que WANEP Mali organise un atelier pour planifier et initier une action de lobby spécifique à l'inclusion des groupes marginalisés et exclus dans les dynamiques de gouvernance aux échelles nationale, régionale et locale.

Dans son propos liminaire, le maire de la commune III, a souligné que cette activité permettra la réalisation d'un lobbying stratégique auprès des responsables du secteur de la sécurité pour l'inclusion des groupes marginalisés et exclus. De ce fait, elle réaffirmé son engagement auprès du Royaume des Pays Bas et WANEP Mali à continuer à soutenir ces efforts en soutien pour le Dialogue Politique sur l'inclusion des groupes marginalisés et exclus. Pour sa part, la Présidente du Conseil d'Administration de WANEP-Mali, Me Saran Keita, a rappelé que le Mali aujourd'hui est à un tournant décisif qui fait que le pays a besoin de toutes ses filles et fils, d'où, "la nécessité de ne laisser personne en marge de l'évolution du pays".

En effet, elle a précisé que l'approche genre et l'Inclusion Sociale visent toutes l'égalité dans les rapports sociaux et l'Empowerment ou autonomisation des groupes sociaux marginalisés et vulnérables. « **Ce qui requiert une redéfinition de la politique sociale des gouvernements. On peut considérer qu'un individu ou un groupe est exclu lorsqu'il n'a pas accès aux droits humains élémentaires. Ce qui est exprimé à travers la pauvreté, le chômage ou la précarité dans le travail, les déficits éducatifs, le handicap, la dépendance, la surcharge de tâches ménagères, les discriminations basées sur le genre et l'orientation sexuelle, sur la religion ou d'origine ethnique ou l'affaiblissement des relations communautaire entre autres** », a-t-elle expliqué.

L'occasion a été mise à profit par la Présidente du Conseil d'Administration de WANEP-Mali pour exprimer ses remerciements à l'endroit de leurs partenaires dans le cadre du programme Juste Future (SFCG, ASSN, Cordaid) pour leur engagement constant auprès des acteurs du secteur de la sécurité et la justice aussi au partenaire financier du programme, le royaume des Pays-Bas qui a accompagné cette initiative.

Pendant son intervention, le gouverneur du district de Bamako a félicité le Réseau Ouest Africain pur l'édification de la Paix (WANEP Mali), qui a organisé cette activité à travers le programme "Just Future". « **Nous apprécions à juste titre, le rôle incontournable que jouent les organisations de la société civile comme WANEP Mali dans la promotion de l'engagement et la participa-**

tion inclusive dans la gouvernance dans notre pays en général et dans celle du secteur de la sécurité en particulier », a-t-il salué.

« **Avec cette crise que vit notre pays où les femmes et les enfants qui paient le plus lourd tribut du fait de la vulnérabilité à laquelle ils sont exposés. Cette session, nous interpelle tous à nous investir plus dans l'application de nos politiques, conventions, textes, résolutions et lois en faveur de l'inclusion pour faire avancer la condition de vie de nos populations** », a-t-il avancé.

En effet, il a souligné que durant cette période de transition, les organisations de la société civile doivent en faire une opportunité pour apporter leur pierre à l'édifice pour jouer pleinement leur rôle tout en brandissant l'inclusion, comme une solution dans la refondation du pays. « **Les organisations de la société civile doivent plaider en faveur de l'inclusion pour qu'elle soit au cœur des réformes politiques et intentionnelles en réalisant des lobbyings stratégiques auprès des acteurs du secteur de la sécurité pour l'inclusion des groupes marginalisés et exclus** », a-t-il conseillé.

Le gouverneur du district de Bamako estime que ces lobbyings stratégiques visent à prendre en compte des personnes handicapées dans la construction des infrastructures ainsi que les vulnérabilités des systèmes sociaux, politiques et économiques qui, à leur tour, amplifieront les effets négatifs.

■ Maffenin Diarra

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

L'IPU : La constance dans la recherche de la qualité

L'Institut pédagogique universitaire (IPU) est créé pour accompagner les enseignants-chercheurs dans leur développement professionnel, de promouvoir l'innovation pédagogique, didactique et de contribuer à la qualité de l'enseignement supérieur

Ce lundi 27 mars dernier, pour la 4ème fois, les membres du Cxconseil d'administration de l'IPU se sont rencontrés dans la cité universitaire de Kabala, où loge l'Institut, pour évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations de la 3ème session ; adopter les rapports d'activités et financier 2022 et dégager le plan d'action 2023.

Avant l'examen de ces documents, l'assistance a eu droit à deux discours marquant la cérémonie d'ouverture. Celui du directeur par intérim de l'IPU, le Pr Alou Ag Agouzoum qui a consisté à camper le décor de cette session dudit conseil d'administration. C'est dans ce sens que l'IPU s'efforce de former les enseignants chercheurs à la fois, dans les compétences techniques que socio-émotionnelles, afin qu'ils soient en mesure d'offrir des expériences d'apprentissage et de recherche de qualité à leurs étudiants.

C'est dans la même dynamique que l'Institut a entrepris certaines actions. Il s'agit de : la création du projet de Certificat d'aptitude professionnelle à la pédagogie universitaire et à la didactique, le « CAPuDi » dont la traduction concrète devrait résoudre plusieurs difficultés

que rencontrent les formateurs nouvellement engagés dans le circuit universitaire. Aussi, il a pris la décision d'assurer la qualité de ses résultats de recherche, à travers la création d'une revue scientifique intitulée les « Cahiers du Laboratoire, dénommé langage Pédagogie-Didactique - Société et Discours (LaPDSoDi) ». De même, l'IPU a pris la décision de faire avancer la recherche en éducation, en mettant l'accent sur les questions d'actualité telles que la pédagogie numérique, la diversité, l'inclusion et l'évaluation des apprentissages. Pour concrétiser cette idée, l'Institut envisage d'organiser un colloque qui va réunir des universitaires et des praticiens de l'enseignement pour partager leurs connaissances, échanger des idées et discuter des tendances et des défis actuels en matière d'enseignement universitaire.

Pour le représentant du ministre, Pr Mamoudou Coumaré, l'IPU a été créée en 2018 pour faire avancer la recherche en éducation, en mettant l'accent sur les questions d'actualité telles que la pédagogie numérique, la diversité, l'inclusion et l'évaluation des apprentissages. Aussi, selon le Pr Coumaré, l'Institut

forge résolument, d'année en année, sa nouvelle identité et s'impose comme un dispositif de renforcement de la qualité de notre enseignement supérieur par le biais de la formation initiale et continue des enseignants chercheurs en pédagogie universitaire, en didactique des disciplines et en ingénierie de la formation. De ce fait, l'IPU chemine allègrement vers une transition réussie des missions héritées de P'ISFRA, à celles plus centrées sur la formation des formateurs de l'enseignement supérieur de l'Institut.

Toujours aux dires du représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'année 2022 a été dure pour l'IPU. C'est pourquoi, il se projette en 2023, avec des acquis encourageants dont les innovations majeures en matière de gouvernance comme la création des départements, l'élaboration d'un règlement intérieur, la création d'une revue scientifique et l'opérationnalisation d'un laboratoire d'étude et de recherche dénommé La PDSO - Langage Pédagogie – Didactique.

Et le Pr Coumaré de conclure en disant que l'Institut va également s'investir intensément dans des activités scientifiques, comme l'organisation de colloques et de congrès. Cette nouvelle avancée sera soutenue par une valeur ajoutée académique concrétisée par la mise en place d'un protocole de soutenance des thèses qui prend en compte les meilleures pratiques de formation doctorale à travers le monde.

Ki-Zerbo



CAMM-BFK : Le projet de budget 2023 revu en baisse de 11,58%

Avec la situation sécuritaire du pays, le projet de budget 2023 du Conservatoire des arts métiers et multimédia Balla Fasséké Kouyaté (CAMM - BFK) est arrêté en recettes et en dépenses à la somme 883 229 000 FCFA, contre une dotation 998 967 000 FCFA en 2022 soit une diminution de 115 738 FCFA, avec un taux de réduction de 11,58 %



Pour la 29ème fois, les membres du conseil d'administration du CAMM-BFK se sont retrouvés pour dégager les grandes orientations de 2023 de cet établissement de référence en matière de formation artistique. C'était ce vendredi 30 mars dernier dans l'enceinte dudit établissement, sous la présidence du représentant du ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, Mahamoud Cissé. Y étaient aussi présents : le directeur général du CAMM-BFK, Bouréima Fofana et le quorum des administrateurs.

Après vérification des mandats suivie du mot de bienvenue du directeur général du CAMM-BFK, Bouréima Fofana, le représentant du ministre dira que cette session coïncide avec une période où le secteur artistique et culturel est fortement mis à contribution par les plus hautes autorités de la Transition. Lesquelles ont placé l'art et la culture au cœur de la Refondation de notre pays.

Et Mahamoud Cissé de faire comprendre que le CAMM-BFK est un établissement par excellence de formation artistique et culturelle. De

ce fait, il doit jouer le rôle qui est le sien dans le rayonnement de notre patrimoine culturel, riche et varié. Aussi, le CAMM-BFK doit continuer à être le creuset de la formation des cadres et jeunes talents dans le domaine des arts et des métiers du multimédia, indispensables au développement socioéconomique du pays.

C'est pourquoi, selon le représentant du ministre, au regard des efforts consentis en 2022, notamment l'adoption des nouveaux textes de création et de fonctionnement par le Conseil des ministres en sa session du 11 janvier 2023, on se peut se permettre d'affirmer que le CAMM-BFK se porte bien. Et « avec l'implication de tous les acteurs impliqués dans la gestion de cet établissement, de nouveaux résultats seront engrangés, conformément aux objectifs assignés » à en croire Mahamoud. Avant de faire savoir aux administrateurs que leurs contributions, si précieuses, ont toujours permis au CAMM-BFK, de concevoir et de mettre en œuvre ses différents programmes. Chose qui amena M. Cissé à demander à la direction générale de persévérer

dans cette dynamique pour la réussite des actions à entreprendre dans le cadre du renforcement des capacités de l'établissement, vecteur clé du développement et de la diffusion de notre culture.

Malgré ce rôle de pérennisation et de valorisation de notre patrimoine culturel, le CAMM-BFK se trouve confronté à des difficultés, en matière d'insuffisance des ressources humaines qualifiées dans toutes les filières et à tous les niveaux et de faiblesse des ressources financières allouées.

A noter que les points inscrits à l'ordre du jour de ladite session étaient : la lecture et l'adoption du compte rendu de la 28ème session ; l'exécution des recommandations ; l'examen et l'adoption du rapport d'activités 2022 ; l'examen et l'adoption du rapport financier 2022 ; la présentation et l'adoption du projet de programme d'activités 2023 et la présentation et l'adoption du projet de budget 2023.

Ky Zerbo



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Vulgarisation de la nouvelle Constitution : Le CSIA invite les Mouvements signataires à lui apporter leur soutien

Dans un communiqué, le Conseil Supérieur des Imgad et Alliés (CSIA) a décidé d'apporter son soutien total à l'adoption de ce projet de Constitution. Il a par ailleurs invité les forces vives de la Nation et les Mouvements signataires à apporter leur totale adhésion.



Le Conseil Supérieur des Imgad et Alliés (CSIA) constate avec une grande préoccupation les obstructions actuelles à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger. Ainsi, le CSIA a sollicité la médiation internationale afin qu'elle déploie tous les efforts nécessaires pour relancer la mise en œuvre de l'Accord.

« Le CSIA félicite le Président de la Transition pour la prise en compte des dispositions de l'Accord dans le projet de Constitution qu'il soumettra bientôt au choix du peuple malien », a indiqué un communiqué signé par son président Alhaji Gamou. Par ailleurs, toujours dans ce communiqué, le CSIA a apporté « son soutien total à l'adoption de ce projet de Constitution et invite les forces vives de la Nation et les Mouvements signataires à lui apporter leur total soutien ».

« Le CSIA encourage le Gouvernement et tous les Mouvements impliqués dans la mise en œuvre de l'Accord à reprendre le dialogue pour transcender les points de discordance par une dynamique consensuelle et poursuivre la prise en compte des dispositions de l'Accord par tous les

moyens légaux. Le CSIA encourage le Peuple malien à adopter ce projet de Constitution désormais indispensable à la refondation salutaire de l'Etat au Mali ».

Non prise en compte des dispositions de l'Accord d'Alger

Il y a quelques jours, le Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP- PSD), regroupant la CMA, la Plateforme des Mouvements du 14 Juin 2014 d'Alger, et une partie des mouvements de l'inclusivité, déclarait solennellement ne pas se reconnaître dans le nouveau projet finalisé de la nouvelle Constitution en son état.

Dans ce communiqué, les Mouvements Signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, en l'occurrence la CMA et la Plateforme des Mouvements du 14 Juin 2014 d'Alger et une partie des mouvements de l'inclusivité, tous regroupés au sein du CSP-PSD, annonce avoir pris acte de la validation du projet de la nouvelle Constitution par le Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Colonel Assimi Goita.

« Le CSP- PSD rappelle que lors de la dernière Réunion de Niveau Décisionnel

(RND), tenue du 1er au 5 Août 2022 à Bamako, le Gouvernement à travers les Relevés de Conclusions signés, avait également pris l'engagement de veiller à la prise en charge intégrale de l'Accord dans la nouvelle constitution, ceci conformément à l'Article 3- Chapitre 1- Titre I dudit l'Accord », indique un communiqué.

Cependant, Le CSP-PSD dit constater avec regret que ledit « projet n'enregistre aucune évolution particulière à la constitution du 25 février 1992, en matière de dispositions indispensables à une concrétisation des mesures législatives et réglementaires, des engagements politiques et institutionnels pris à l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali Issu du Processus d'Alger, poursuit ledit communiqué ».

Les Mouvements signataires à travers le CSP-PSD, déplorent cet état de fait et « déclarent solennellement ne pas se reconnaître dans ce projet de la nouvelle constitution en son état ».

« Le CSP-PSD, tout en espérant qu'il existe encore une opportunité de créer les conditions d'un consensus sur le texte avant sa soumission au référendum, informe l'opinion nationale et Internationale du niveau élevé de fragilité du processus de Paix et des conséquences d'un forcing constitutionnel en violation des engagements pris à travers l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger ».

Toutefois, les Mouvements signataires de l'accord pour la paix, membres du CSP-PSD disent réitérer leur confiance à la médiation internationale et encouragent sa démarche en vue de sauver le processus de paix.

■ Binadjon Dombia

Projet de nouvelle Constitution : L'Adema-Pasj s'engage à faire une large diffusion

Dans une déclaration faite le 1 avril 2023, l'ADEMA-PASJ a décidé de prendre acte de la mouture finale du projet de nouvelle Constitution et s'est engagée à contribuer à en donner un large écho. Malgré quelques observations non prises en compte, la ruche s'engage pour la réussite de ce projet.



L'ADEMA-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ) a pris connaissance du contenu du projet de la nouvelle Constitution et constate que si certaines de ses préoccupations ont été prises en compte, d'autres demeurent nettement ignorées, a indiqué le parti de la ruche dans une déclaration rappelant que « **son objectif recherché était d'amener l'initiateur et les rédacteurs du projet de la nouvelle Constitution à prendre en compte les conclusions du Dialogue National Inclusif et des Assises Nationales de la Refondation** ».

L'Adéma-PASJ note que le texte constitutionnel validé a tenté d'apporter des innovations, résultats de nombreux compromis tout en précisant « **qu'une réforme constitutionnelle doit être une occasion de réconciliation nationale, de pacification de la société, de l'unité nationale et de la cohésion sociale, de la paix et de la stabilité; en aucun cas, elle ne doit être un prétexte de division, de clivage et d'instabilité politique. Aussi doit-elle échapper, par essence aux contingences personnelles ou circonstancielles et éviter toutes dispositions pouvant prêter à controverse, en vue d'assurer une adhésion populaire**

dans un contexte de transition », a-t-elle précisé.

Par ailleurs, l'ADEMA-PASJ exhorte tous les acteurs sociopolitiques à un dialogue sincère et franc, et demande que des efforts soient faits de part et d'autre, afin que les réformes politiques et institutionnelles tant souhaitées par le Peuple malien connaissent un heureux aboutissement.

« **En conséquence, malgré ces réserves et commentaires pertinents ci-dessus formulés. L'ADEMA-PASJ, soucieux de la stabilité et de la réussite du processus de transition en cours dans notre pays, prend acte du projet de Constitution ainsi finalisé et se fera le devoir d'en assurer une large diffusion auprès de l'ensemble de ses militants de l'intérieur et de la diaspora.** »

Malgré le soutien de l'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (Adema-PASJ) aux autorités de la transition, celles-ci ne cachent pas les limites de son soutien. En effet, lors de la commémoration du 26 mars au siège du parti les premiers responsables n'ont pas manqué de tracer une ligne rouge à ne pas franchir. Pour cette grande formation, pas question de dépasser les délais fixés pour le retour à l'ordre consti-

tutionnel.

L'ADEMA soutien la transition mais pas à n'importe quel prix mais n'est pas prêt à accepter la violation du délai fixé pour l'organisation de l'élection présidentielle. En cas de violation du délai fixé à mars 2024, l'ADEMA pourrait bel et bien quitter le navire de la Transition, avait rapporté le Bihebdomadaire "Mali Tribune" selon les propos d'un des responsables du parti en marge de la commémoration du 26 mars au siège du parti.

Selon ce membre du comité exécutif, pour le parti ADEMA, une transition doit-être de courte durée. A l'en croire, le parti Adéma est dans un cadre d'accompagnement de la Transition. « **Un accompagnement sincère et franc** », martèle-t-il, ajoutant que l'Adéma s'en tient à l'engagement pris par les autorités de la Transition, c'est-à-dire organiser les élections à la date prévue, le 24 février 2024. Si cela n'est pas le cas, c'est-à-dire si les autorités ne tiennent pas les élections à la date indiquée, sous réserve, ledit responsable se limite à dire que l'ADEMA va apprécier et qu'il existe un cadre de concertation qui a été créé dans ce sens pour toutes ces discussions.

■ Binadjon Dombia

Stratégie de vulgarisation de l'avant-projet de constitution : Des membres du gouvernement s'approprient le contenu

Le Premier ministre Dr Choguel Kokalla Maïga a présidé, ce mardi dernier au Cich, une session de présentation et d'appropriation du projet de constitution à l'intention des membres du Gouvernement et des membres du Comité de pilotage de la stratégie de vulgarisation dudit projet.

Sous l'impulsion du Président de la Transition, chef de l'État, le colonel Assimi Goïta, une stratégie de vulgarisation dudit projet a été initiée par le gouvernement à travers le ministère de la Refondation de l'État, et mis en œuvre par un comité de pilotage.

Ce comité comprend deux organes : une Commission d'orientation stratégique et une Cellule de coordination. Elle a pour mission d'informer le Peuple malien sur l'esprit et le contenu du projet de constitution en vue d'une meilleure participation au scrutin référendaire. « L'objectif de cet atelier est de permettre aux membres du Gouvernement et du comité de pilotage d'appréhender le contenu du projet de nouvelle Constitution afin de mener à bien leur mission de vulgarisation auprès de nos populations », expliquait le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, M. Ibrahim Ikassa Maïga.

Selon lui, sans être parfait, le Projet comporte beaucoup d'innovations qui vont certainement poser les fondements de la refondation. Comparativement à la Constitution en vigueur, il comporte des avancées sur des questions sociales et institutionnelles d'importance capitale. Il comble beaucoup de vides juridiques. Partant du vécu récent du peuple malien, confronté à une crise multidimensionnelle qui sévit dans le pays depuis une décennie, le projet de constitution, présenté aux membres du gouvernement, met un accent particulier sur la défense de la patrie.

L'Etat doit veiller à ce que les Forces armées de défense et de sécurité disposent, en permanence, de capacités en ressources humaines et en moyens matériels nécessaires pour accomplir leurs missions. C'est ainsi que

le Projet autorise la mobilisation de tous les citoyens âgés de 18 ans et plus aux côtés des Forces armées de sécurité pour la défense la patrie.

« Résolu à promouvoir le bien-être social, le vivre-ensemble, la réconciliation nationale et la bonne gouvernance en vue du développement harmonieux du pays, il proscribit définitivement la corruption et l'enrichissement illicite », a fait savoir Pr Jérémie Coulibaly, conférencier.

Aussi, dans le souci de garantir la souveraineté de l'Etat, de sauvegarder le patrimoine culturel et de préserver les ressources naturelles, le Projet impose une ligne directrice aux personnes investies de la puissance publique. Celles-ci doivent à tout moment, prioriser et préserver la souveraineté nationale, les choix souverains du Peuple et la défense de ses intérêts.

Le Projet de Constitution fait une avancée notable sur deux questions primordiales, à savoir les langues et la laïcité de l'Etat. Les langues reconnues comme langues nationales au Mali sont désormais des langues d'expression officielle.

« Il a également le mérite de donner un contenu à la laïcité de l'Etat malien. La laïcité ne s'aurait être utilisée pour combattre une religion ou une croyance donnée. Elle vise à promouvoir et conforter le vivre-ensemble fondé sur la tolérance, le dialogue et la compréhension mutuelle. En aucun cas, elle ne s'oppose à la pratique de la religion et des croyances », a informé le présentateur.

Par ailleurs, ce Projet de Constitution institutionnalise le caractère unitaire de l'Etat malien, tout en faisant reposer l'organisation du territoire de la République sur des principes



de déconcentration et de décentralisation. Le territoire malien est subdivisé en circonscriptions administratives et en collectivités territoriales. Malgré la décentralisation, l'Etat exerce sa souveraineté sur l'ensemble du territoire national.

« Tirant les leçons de la pratique démocratique malienne, il procède l'augmentation du délai de campagne d'une semaine entre les deux tours de l'élection présidentielle et à l'augmentation du délai de l'organisation d'une nouvelle élection par le Président de la République intérimaire, qui passe de 40 jours à 120 jours au plus », précisait-t-il.

A noter qu'au-delà des vides juridiques qu'il comble, le Projet de Constitution ambitionne d'être un trait d'union entre les Maliens d'est à l'ouest, du nord au sud, des Maliens de l'intérieur comme de l'extérieur. Il ambitionne également d'être un trait d'union entre le passé lointain et récent, le présent et le futur du Mali.

Adama DAO
Source : Tjikan

Opération Ramadan : Oumour dit Baroni Gamby offre des kits alimentaires aux nécessiteux

D'une valeur de plus de 50 millions de nos francs, ces kits alimentaires ont été distribués à 500 ménages issus des veuves de militaires, des déplacés internes et des couches vulnérables



Nommé ministre délégué en charge de l'Action humanitaire, de la Solidarité, des réfugiés et des Déplacés, l'Imam Oumarou Diarra ne cesse de prier et de formuler des bénédictions, pour que le Dieu tout puissant lui donne les moyens de répondre aux attentes des personnes en situation difficile. C'est ce souci permanent qui lui vaut d'être à la tête de ce ministère délégué.

Ainsi, au cours de l'une de ses prières nocturnes, le vœu du ministre a été exhaussé par « Allah », le clément, le miséricordieux. Et bien, c'était celui d'Oumar dit Baroni Gamby, un opérateur économique résidant à l'étranger et très connu du public malien, pour ses largesses. Celui-ci, suite à l'appel du ministre Diarra, a promis d'assister le département par une quantité importante de donation constituée en kits alimentaires. C'est chose faite. La

donation en question a été acheminée à la Direction nationale du développement social (DNDS).

Pour permettre aux bénéficiaires d'être en possession de leurs dus, une cérémonie de distribution a été organisée ce dimanche 26 mars 2023, au ministère délégué en charge de l'Action humanitaire. Présidée par Oumarou Diarra lui-même, cette cérémonie a enregistré la présence du représentant du généreux donateur, Kissima Sogona et la Direction du service social des armées, à travers le capitaine Moriba Doumbia.

Après les mots de remerciement du porte-parole des bénéficiaires à l'endroit du donateur et du ministre Oumarou Diarra, le capitaine Moriba Doumbia du service social des armées est intervenu, en rendant grâce à Allah, dans sa bonté infinie, qui a permis que ce jour soit.

Il a poursuivi son intervention en estimant que l'entraide est une valeur bien ancrée dans nos sociétés. Le capitaine a remercié le ministre de l'Action humanitaire, le directeur de la DNDS, Abba Sangaré et surtout le donateur de ces kits alimentaires.

Kissima Sogona, s'est dit très heureux de prendre part à cette donation composée : de riz, du sucre, de spaghetti, de l'huile alimentaire du thé Zam-Zam. Ces dons ont été offerts à 500 ménages. Selon le représentant de Oumar dit Baroni Gamby, cette donation vient s'ajouter à plusieurs déjà décernées par le même donateur à des personnes en situation de détresse. Pour le ministre Oumarou Diarra, c'est en cette période de grande spiritualité, que nos frères et sœurs vulnérables ont besoin d'être soutenus, afin de pouvoir s'acquitter sereinement du jeûne obligatoire. Et la meilleure des charités est celle accomplie pendant le Ramadan. Car c'est la période des bonnes œuvres et des adorations. « Parce que Dieu a assigné le mois du Ramadan pour distribuer abondamment, sa Miséricorde sur ses serviteurs plus que tout autre mois et l'aumône y est plus récompensée » a rappelé le ministre Diarra.

Toujours aux dires du ministre Diarra, cette période de soudure dans l'année, constitue un moment très difficile pour satisfaire les besoins alimentaires dans nos ménages. « Cette action d'assistance et de soutien aux groupes vulnérables vient à point nommé et elle est un témoignage et la manifestation du sens de solidarité pour améliorer les conditions dans vos ménages » a-t-il expliqué.

A noter qu'en plus de cette donation, beaucoup d'autres actions sont à mettre à l'actif du généreux donateur, Oumar dit Baroni Gamby. Comme celles-ci, on peut citer la construction des logements pour les pauvres, l'évacuation des malades vers des hôpitaux étrangers pour des soins médicaux et beaucoup de bienfaits à l'endroit de ses semblables.

Ki-Zerbo

Forum de Boao : Quelle thérapie pour "un monde incertain" ?



La présente édition du Forum de Boao pour l'Asie (FBA) qui se tient du 28 au 31 mars 2023 à Boao, ville côtière de la province insulaire chinoise de Hainan en présentiel marque le retour à la normalité après la pandémie de la Covid-19, les trois dernières s'étant tenues en ligne. "Un monde incertain : solidarité et coopération pour le développement face aux défis", est le thème autour duquel les 2000 participants discutent. Ce thème décliné en quatre thématiques "Développement et inclusion", "Efficacité et sécurité", "Régional et mondial" et "Présent et avenir" traduisent à souhait les défis du moment. Comme l'ont souligné les deux rapports du Forum, la gouvernance économique mondiale entre dans une période particulièrement importante pour l'Asie. Le constat est établi que la croissance mondiale en 2023 devrait rester lente avec une incidence sur la demande extérieure des économies asiatiques. Toutefois, les économies asiatiques devront jouer un rôle central dans l'amélioration de la croissance au cours de l'année. A titre illustratif, le taux de croissance pondéré du PIB réel de l'Asie en 2023 serait de 4,5 %, contre 4,2 % en 2022. Se référant au thème de la rencontre, le Premier ministre chinois, Li Qiang, a insisté sur la nécessité pour les pays asiatiques de ren-

forcer leur coopération pour mieux appréhender les incertitudes du monde actuel. "Nous espérons explorer la certitude dans un monde incertain et promouvoir la solidarité et la coopération entre les pays pour mieux affronter les défis à travers les discussions lors de la conférence annuelle. Nous visons également à soutenir l'ouverture et l'inclusion afin de mieux promouvoir le développement", a déclaré M. Li, à l'ouverture des travaux. Comment relever efficacement les défis inhérents au développement à l'échelle régionale et mondiale ? C'est à cette question importante que tentent de répondre les sous-thèmes du FBA. "Développement et inclusion" sous-entend que les pays asiatiques, s'ils veulent jouer un rôle moteur dans l'amélioration de la croissance mondiale, devraient tendre une meilleure intégration économique régionale, gage d'une prospérité partagée. Cela passe nécessairement par une coopération dynamique fondée sur la préservation des intérêts mutuels et bénéfiques. "Efficacité et sécurité" répond à l'impératif de parfaire les mécanismes d'une coopération régionale plus inclusive, soucieuse de prendre en compte l'innovation. Les Etats asiatiques doivent mieux articuler les plates-formes qui permettent aux chaînes d'approvisionnement

en Asie d'assurer une meilleure intégration économique.

"Régional et mondial" renvoie à la connectivité des économies à travers le monde. En tant qu'acteurs clés de la croissance mondiale, les pays asiatiques doivent davantage faire preuve d'une solidarité agissante au niveau régional afin d'apporter un souffle plus vivifiant à l'économie mondiale. De ce fait, une solidarité régionale avec des objectifs communs doit se manifester de façon concrète. Plus qu'un cadre de rencontre exclusivement asiatique, le FBA est une plate-forme d'échanges ouvertes au reste du monde. La preuve, des dirigeants, des chercheurs et chefs d'entreprises d'autres continents participent à ce rendez-vous majeur.

"Présent et avenir" revient à se s'approprier les défis d'un monde en pleine mutation dans un élan de coopération inclusive sur une base égalitaire pour bâtir une communauté de destin partagé. Dans son objectif, le FBA se veut un cadre fédérateur de tous les efforts des pays asiatiques ouverts au reste du monde dans une perspective de partenariats gagnant-gagnant. Comme le souligne le rapport du FBA, l'Asie compte un avantage important dans la fabrication de produits compétitifs dans les chaînes de valeur mondiales. Sur les 22 produits intermédiaires issus des usines asiatiques en termes de volume d'exportation, 21 ont enregistré une croissance marquée des exportations, alors que les produits de composants électroniques, comme les circuits intégrés, ont connu la croissance la plus rapide en 2021, avec une expansion de 28,8 %. C'est dire combien il est nécessaire pour les pays asiatiques de s'inscrire dans une dynamique de vision partagée pour maintenir cette place si importante dans les chaînes de valeur mondiale.

En rappel, c'est sur l'initiative de la Chine que le FBA a vu le jour en 2001. C'est est une organisation internationale à but non-lucratif, qui offre des cadres d'échanges de haut niveau au cours desquels des dirigeants de gouvernement, des chefs d'entreprise et d'universités, d'Asie et d'autres continents, débattent des questions urgentes de l'Asie en particulier et du monde en général.

Source : français.cgtn.com

Burkina Faso : Changements à la tête de l'armée en « guerre » contre les djihadistes

Le capitaine Ibrahim Traoré, président de transition du Burkina Faso issu d'un coup d'état, a nommé de nouveaux responsables à la tête de l'armée pour mener la « guerre » aux groupes djihadistes et reconquérir leurs bastions. Selon un décret présidentiel, le capitaine Traoré a remplacé le chef d'état-major général des armées, le colonel-major David Kabré, en poste depuis février 2022, par le colonel-major Célestin Simporé. Jusque-là chef d'état-major adjoint, Celestin Simporé avait présidé en octobre 2022 les assises nationales ayant désigné le capitaine Traoré comme président de transition, peu après son accession au pouvoir en septembre.

Le capitaine Traoré a également nommé le colonel Théophile Nikiema au poste de chef d'état-major de l'armée de terre. Aucune explication n'a été donnée à ces changements qui interviennent alors que le Burkina est confronté à une multiplication d'attaques meurtrières attribuées aux djihadistes.

LA JUNTE ET LA COM'

« Ce sont meneurs d'hommes, chargés de conduire et coordonner les offensives au front dans la guerre pour la reconquête du territoire, voulue par le chef de l'Etat », explique une source sécuritaire de haut rang, y voyant le «

passage à un nouveau cap, celui de l'offensive et la traque des terroristes ». Depuis une récente acquisition de moyens de combats aériens, l'armée diffuse régulièrement des vidéos de frappes sur des colonnes ou des regroupements de djihadistes présumés, assurant que la reconquête et la sécurisation de l'ensemble du territoire sont en cours. Dans la foulée du Mali et du Niger voisins, le Burkina Faso a été pris depuis 2015 dans une spirale de violences attribuées aux groupes djihadistes liés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique (EI), qui ont fait plus de 10.000 morts – civils et militaires – selon des ONG, et quelque deux millions de déplacés internes. Face à la recrudescence de cette violence, le capitaine Ibrahim Traoré arrivé au pouvoir par un putsch le 30 septembre 2022, le deuxième en un an, avait fait part en février de sa « détermination intacte » à combattre les djihadistes, qui contrôlent environ 40 % du pays.

Source : 20minutes.fr



Niger : Le président Bazoum nomme un nouveau chef des armées

Le président nigérien Mohamed Bazoum a nommé un nouveau chef d'état-major des armées de son pays confronté à la violence jihadiste dans plusieurs parties de son territoire, a-t-on appris samedi de source gouvernementale.

Le nouveau chef d'état-major est le général de division Abdou Sidikou Issa, qui remplace le général Salifou Mody, en poste depuis 2020. Aucune explication n'a été donnée dans le communiqué officiel annonçant ce changement.

L'armée du Niger combat depuis une dizaine d'années les groupes jihadistes liés à Al-Qaïda et à l'État islamique au grand Sahara (EIGS) dans l'ouest et, dans le sud-est, ceux de Boko Haram et de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (Iswap).

Avant sa nomination, le général Sidikou Issa,

sexagénaire, était inspecteur général de l'armée et de la gendarmerie et avait déjà occupé de hautes responsabilités militaires, notamment celles de chef d'état-major de l'armée de terre et de commandant de la Garde nationale du Niger (GNN), autre entité à la pointe de la lutte antijihadiste.

Mercredi, il a été promu général de division par un décret présidentiel, Salifou Mody étant quant à lui promu général de corps d'armée.

"Ce qui est certain, c'est que le départ du général Mody est tout sauf une sanction", a commenté à l'AFP un responsable nigérien.

Début mars, le général Mody avait été reçu à Bamako par son homologue malien et président de transition issu d'un coup d'Etat, le colonel Assimi Goïta.

Au centre des discussions, "la coopération en matière de sécurité" le long des plus de 800

km de frontière entre les deux pays, selon l'état-major nigérien.

Après de cette visite, l'armée nigérienne avait affirmé avoir tué 79 "terroristes" lors d'une opération de ratissage dans l'ouest du Niger et jusqu'au Mali voisin, après le meurtre d'au moins 17 militaires nigériens en février. Une source sécuritaire avait qualifié d'"inedite" cette poursuite jusqu'en territoire malien.

Dans sa lutte contre les jihadistes, le Niger bénéficie du soutien de plusieurs pays occidentaux dont la France et les Etats-Unis qui y ont des bases militaires.

Paris est en train de réorganiser son dispositif militaire au Sahel où le Niger est un allié essentiel qui accueille quelque 2.000 soldats français, alors que ceux qui étaient présents au Mali et au Burkina Faso en ont été chassés.

Vendredi, au Burkina Faso voisin, la junte au pouvoir a elle aussi nommé un nouveau chef d'état-major des armées, pour mener la "guerre" aux groupes jihadistes et reconquérir leurs bastions dans le pays.

Source : dakaractu.com



Kamory Doumbia : Un espoir du football africain



Le jeune prodige malien oscillant entre la sélection A et l'équipe des moins de 23 ans promet un bel avenir footballistique. Né le 18 février 2003 au Mali, kamory Doumbia est issu d'une grande famille, avec un père cuisinier et une maman ménagère. Il a sept frères et trois sœurs. Surnommé la Toupie par ses camarades JMG Yves bissouma et roningué kouamé il a fait ses débuts dans la patrie mère, passant du Fc Guidars, au centre Abdoul razack ensuite à l'académie Jean Marc Guillou où il fut rigoureusement formé, il prend son envol pour l'Europe en 2021 à seulement 18 ans et s'engage avec l'un des plus grands clubs de la France, le stade de Reims. À son arrivée, toupie commence par le stade de

Reims 11 où il s'impose très facilement. Grâce à son efficacité technique, sa rapidité et son intelligence, il devient incontournable dans son club. Ainsi, en 2022, il rejoint le stade de Reims 1, qui évolue en ligue 1. Dès sa première titularisation, il inscrit son premier but face à l'AS saint Étienne. Convoqué à l'équipe nationale A la même année, le défenseur malien se distingue également à sa première titularisation en délivrant la passe décisive sur le but vainqueur de son équipe marqué par Elbilal touré. Dès lors, l'aigle ne cesse de surprendre et Son apport fut grandiose dans les victoires récentes du Mali. Il est auteur du premier but du match aller opposant les aigles seniors aux scorpions de la Gambie à la 4e minute de jeu

dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2023 Côte d'Ivoire, comptant pour la 3e journée au stade du 26 mars de Bamako ce vendredi 24 mars 2023. Également du second but du match retour opposant les aigles espoirs aux lions du Sénégal comptant pour le 3e et dernier tour des phases éliminatoires de la CAN U23 Maroc 2023. Le jeune Doumbia rêve de remporter le maximum de titres, surtout avec sa nation. En dehors du foot, il aime la musique, particulièrement le rap et sa nourriture préférée sont les pizza. Adama Traoré, Ronaldinho, Phillip Coutinho sont ses joueurs préférés.

Aicha Sanogo



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous ne relâchez pas vos efforts, surtout que vous commencerez à apercevoir le bout du chantier. Vous serez satisfait du travail fourni et vous en recevrez d'ailleurs des encouragements et des félicitations. Vous n'en aurez pas terminé pour autant.

Votre situation financière vous accaparera toujours autant. Que vous ayez à coeur de finaliser un projet d'investissement ou que vous rencontriez des problèmes matériels, vous devrez vous pencher sérieusement sur des tracas administratifs et les régler.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Dans votre travail, vous serez le champion de l'esbroufe... Aujourd'hui, vous devrez vous munir de gants, d'une écharpe, d'un bonnet, et d'un gros pull... Pourquoi ? Tout simplement, parce que vous brasserez tellement d'air que vous pourriez prendre froid...

Côté sous, vous allez comparer les prix, faire du tri, et, pourquoi pas, revendre sur des sites de ventes privées ce qui vous encombre... Aujourd'hui, votre maison aura un parfum de brocante. Vous ne lâchez pas comme cela les cordons de la bourse !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Au bureau, l'ambiance est festive ! Vous êtes un boute-en-train. Votre personnalité attire des collègues. C'est dans cette bonne humeur que vous réalisez vos tâches du jour. Une évolution vers la stabilité est promise ! On peut vous convoquer pour un échelon.

Il faut freiner un peu sur les dépenses. Elles s'associent aux charges et le salaire fond ! Aussitôt entré, l'argent part rapidement ! La raison doit reprendre le dessus ! Vos émotions vous dominent ! Gardez un peu de self-control sur l'argent !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

C'est surtout les bonnes relations qui sont à l'ordre du jour ! Vous parvenez à séduire tous vos collègues par vos grandes facilités intellectuelles, qui semblent décuplées. Mercure vous apporte d'excellentes dispositions en matière de communication.

Des projets, c'est d'accord, mais certains pourraient occasionner plus de dépenses que prévu. Vous commencez à ressentir un certain découragement, et avez l'impression que tout se ligue contre vous. Mais tout problème a sa solution, c'est bien connu !



Lion (22 juillet - 23 août)

Des zones demeurées floues jusqu'à présent vont s'éclaircir et vous pourrez ainsi mieux définir ce que l'on attendra de vous ou ce que vous souhaitez réellement pour vous-même. Sous la férule d'Uranus, vous éprouverez une petite révolution intérieure.

Vos perspectives financières seront plus rassurantes. Pour la plupart d'entre vous, il en sera fini des imprévus, des frais inopinés, des erreurs d'appréciation. Vous aurez une vision concrète, objective et raisonnable de votre situation comptable.



Vierge (23 août - 23 septembre)

L'activité économique de votre entreprise pourra être en forte progression. Si vous travaillez dans le secteur de la logistique, vos qualités humaines seront un atout de taille pour remplir les carnets de commandes. Tout roulera pour vous...

Ami Vierge, en tant que signe de Terre vous en aurez assez de dépenser vos sous dans un loyer. Autant l'utiliser comme investissement... C'est pourquoi vous vous lancerez dans des démarches qui auront pour but de vous ouvrir l'accès à la propriété.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aimez conseiller vos collègues. L'un d'eux demande à travailler avec vous. L'aide et le soutien sont mutuels. Une bonne complicité professionnelle vous ravit. Les tâches sont administratives. Elles demandent une précision. On peut vous former pour cela.

Les frais d'essence ou de déplacements sont les causes principales. Vos revenus partent rapidement. Des circonstances entraînent des frais plus importants que prévu. Pas de panique, malgré le train de vie, le salaire couvre largement ces dépenses.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les relations entre collègues sont parfaites, et vous boostent dans votre efficacité ! Votre désir de réussite est important en ce moment, on note la présence de signes de Feu dans vos domaines professionnels, synonymes de volonté et de persévérance.

Vous bénéficiez toujours de belles opportunités dans ce secteur, il n'en tient qu'à vous de les saisir au bon moment. Mais la réussite professionnelle qui se profile est de bon augure pour une éventuelle réussite matérielle, sans aucun doute !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Associés dans votre secteur VI, le Soleil et Mercure rempliront votre agenda. Vous aurez à gérer une équipe, à prendre en charge un gros dossier, à coordonner le déroulement d'un projet. Ce staff planétaire vous offrira la possibilité d'évoluer.

Vénus est une planète généreuse de nature et en face de vous, elle trouvera tous les moyens de vous faire craquer et de faire flamber votre carte bancaire. Un jeu dangereux qu'il vaudrait mieux contrôler avant de vous retrouver carrément à découvert.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Ami Capricorne, sur votre lieu de travail, vous ne serez pas du tout considéré comme un maillon faible. Ce sera même tout le contraire, vous serez le maillon entre la direction de votre entreprise et les employés. Vous serez un peu des deux !

Pour ne pas perdre trop d'énergie à travers des crises de nerfs stériles, vous adopterez une autre stratégie financière. Elle consistera à coller le plus possible à la réalité. Simple, mais efficace ! Davantage en tout cas que de croire au Père Noël...



Verseau (20 janvier - 19 février)

Une promotion pourrait surgir. Un rendez-vous avec un chef devrait se faire. Il faut passer le cap de la peur. Soyez audacieux. Votre responsable vous demande de répondre à un défi. Si on vous demande de vous engager, réfléchissez, mais pas trop longtemps !

La stabilité est bien là. Saturne dans votre signe vous change. Vous désirez économiser. Avant de jeter l'argent par la fenêtre, réfléchissez. Si vous faites du shopping, vous restez très prudent. Vérifiez les différents tarifs avant de passer à la caisse !



Poisson (19 février - 21 mars)

Intuition et imagination sont vos deux atouts maîtres, et aujourd'hui ne déroge pas ! Vous faites l'admiration de tous vos collègues, et brillez par votre efficacité. Toutes vos qualités sont décuplées, une promotion pourrait vous être proposée.

Vous êtes heureux en ce moment et ça se voit. Vous vous épanouissez pleinement, et bénéficiez de réels coups de chance matériels, que vous saisissez grâce à votre excellente intuition en la matière. Jupiter en est l'instigateur, il sait y faire !

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 Malikilé



1274 Malikilé



1275 Malikilé



1276 Malikilé



1277 Malikilé



1278 Malikilé



1279 Malikilé



1280 Malikilé



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com